

PRATIQUES ET REPRESENTATIONS LIEES AU MATERNAGE

LES COUPLES MIXTES ET LEURS ENFANTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1ère partie : Les techniques de maternage présentent une importante variété selon les populations et leur histoire. Pourtant, au-delà de ces variations, il s'agit toujours d'accueillir l'enfant, de l'accompagner et de le protéger : l'accueillir au sein de la parenté, lui conférer une place au sein du groupe, l'inscrire dans la filiation. De par le monde, il s'agit de le protéger, de l'accompagner dans les étapes de son cheminement par l'intégration dans son groupe d'âge.

L'irruption de la modernité au sein de la relation mère-enfant n'entraîne-t-elle pas des discontinuités ou pathologies du développement, surtout lorsque les parents proviennent de cultures disposant d'ethnothéories et de pratiques autres ?

Cette formation se propose d'aborder ces questions afin de pouvoir envisager des pratiques de maternage qui tiennent à la fois compte des savoirs des professionnels de la culture d'accueil, mais aussi de ceux issus de la culture d'origine.

2ème partie : Les couples mixtes posent de façon peut-être plus aiguë que les autres la question de la différence. Ils nous montrent qu'il existe une attraction entre les hommes et les femmes et ce, quelles que soient leurs différences. Le désir ne se limite pas aux apparences physiques et ou à l'appartenance sociale, culturelle ou religieuse. Il s'agit dès lors de savoir y faire avec la différence culturelle à la fois source de conflits et d'enrichissements. Comment les couples mixtes envisagent-ils la transmission de leurs cultures et l'éducation de leurs enfants ? Pour autant, comment les enfants issus de ces couples peuvent-ils s'y repérer ? Qu'en est-il des places symboliques occupées par chacun des parents en cas de mariage mixte, alors que l'un d'eux n'appartient pas à la culture du pays d'installation ?

PUBLIC

Professionnels de tout secteur : animateurs, éducateurs, enseignants, infirmiers, , psychomotriciens, personnel RAM, interprètes, juristes, kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, personnel hospitalier, psychologues, rééducateurs, travailleurs sociaux.

PROGRAMME

- La nourriture et le corps comme lieux d'apprentissage d'échange et d'inscription des rapports sociaux. Place de l'enfant dans la famille et modalités éducatives. Relations maternelles précoces et conduites de maternage. Diversité culturelle et méthodes de puériculture. Dysfonctionnements et tiraillements en migration concernant les modes de maternage. Représentations autour de la grossesse et de la naissance. Les rites d'accueil et d'accompagnement. Pour une complémentarité entre savoirs traditionnels et professionnels.
- L'alliance et la filiation en question, approche anthropologique. La famille, place du père et de la mère d'un point de vue universel. Des différences culturelles : pères maternants et mères paternants. Le mariage mixte ou l'incarnation de la mésalliance. Poids social et représentations liées au mariage mixte. A qui « appartient » l'enfant métis ? Comment parvient-il à se structurer ?
- Bibliographie

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Mme Aminata DIOP BEN-GELOUNE, Psychologue Clinicienne, Psychanalyste, Docteur en Psychologie Interculturelle, Enseignante en psychologie Université Victor Segalen

M. Olivier Maye, Psychologue Social, Formateur, consultant en Psychosociologie

INTERVENANTS

Les professionnels de l'A.M.I. qui reçoivent ce public.

LIEU

Athénée Municipale de Bordeaux

Place Saint Christoly

33000 BORDEAUX

DUREE	COUT	
2 jours	A titre individuel :	150 Euros.
24/25 septembre 2018	Au titre de la formation professionnelle :	260 Euros

CONTACT

○ **Le Secrétariat de l'AMI :**

10, Rue de la Benaugue – 33100 Bordeaux

Tel : 05 56 86 91 70 / Fax 05 56 86 96 92

Email : ami.bordeaux@gmail.com

Site : <http://www.ami-asso.com>

Facebook: www.facebook.com/AMIBordeaux/

N° SIRET : 402320 808 00031

Organisme formateur, enregistré sous le numéro : 75331070933.

Nos formations peuvent se réaliser, en intra-muros, au sein des structures qui le souhaitent.

Afin de favoriser les échanges, l'A.M.I. limite le nombre de participants à 15 personnes.